

dissertation : le cautionnement est il un contrat consensuel

Par **minda**, le **09/10/2007** à **13:11**

bonjour a tous j'ai une dissertation sur le sujet es tce que le cautionnement est un contrat consensuel? J'aimerais que vous me donniez votre avis sur mon plan je vous remercie

I)en principe le cautionnement est un contrat consensuel

a)seul des conditions de fond snt exigées

b) seul la volonté des parties suffit

II)Mais le cautionnement derive vers un contrat solennels

A)un formalisme dans le but de protéger la caution

b) la loi de 2003 accroît le domaine du formalisme

Par **candix**, le **09/10/2007** à **13:17**

hello

peux tu nous donner ta problématique stp

Par **mathou**, le **09/10/2007** à **14:56**

Bonjour,

Même remarque que Candix : la problématique permet de comprendre comment tu vois le sujet, et le plan ne fait que la développer. A lire ton plan, j'imagine que ta problématique concerne le formalisme croissant du contrat de cautionnement... la question qu'on peut se poser, c'est s'il existe encore un cautionnement unique de droit commun, ou un cautionnement de droit civil et un cautionnement de droit de la consommation. Il y a superposition des textes en fonction de la qualité de la caution. Tu pourrais essayer d'affiner ta problématique pour qu'on n'ait pas l'impression en lisant ton plan d'y voir un " non " en I et un " oui " en II.

Par **minda**, le **09/10/2007** à **18:25**

en fait ma problématique est:est ce qu'il existe tjours un contrat de droit commun pour le cautionnement

Par **minda**, le **09/10/2007** à **18:47**

En fait voila coment j'ai compris mon sujet a l'origine le cautionnemnet n'avait pas besoin de conditions de forme sauf les conditions admise pour ts les contrats mais on a remarque que la caution ne savait pas quel était l'étendu de son engagementce qui eu pour conéquence de donner au cautionnement des conditions de forme et la loi de 2003 accroit le formalisme